

Conseil d'administration n° 7 du 17 décembre 2007

Présents pour le Conseil d'administration : JP Delchef (Président), J. Ringlet (Vice Président), M. Collard (trésorier général); J. Monsieur, L. Lopez, A. Kaison, B. Scherpereel, J. Nivarlet, M. Thiry et A. Geurten.

Présents pour le Comité de Direction : Y. Slangen (Secrétaire général), et R. Obsomer (Directeur technique) et F. Geeroms (Directeur financier)

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 12 novembre 2007

- Le Procès verbal du conseil d'administration du 12 novembre 2007 tel que publié sur le site en date du 16 novembre 2007 est approuvé à l'unanimité.

2. Suivi des décisions prises lors des précédentes réunions

2.1. Situation des commissaires de table pour les divisions 1 et 2 nationale MM

- Ce point sera évoqué lors de l'examen du rapport des activités de la FRBB

2.2. Situation au CP Namur

- Le courrier d'excuses a été rédigé par le président et sera présenté le 19 décembre 2007 lors de la réunion du personnel à Jambes.

2.3. Dossier transmis par le CPD Liège

- Le conseil provincial de discipline de Liège avait transmis un dossier relatif à l'exclusion de Monsieur Jean Marie Brokamp.
- Celui-ci avait demandé l'extension de la suspension de Mr. Brokamp à la fonction de visionneur.
- Le Conseil d'administration, à la majorité des membres, décide d'étendre la suspension à la fonction de visionneur lors de sa réunion du 12 novembre 2007
- L'intéressé a fait appel des décisions prises en première instance.
- L'appel avait été introduit dans les délais (le 8 novembre). Le Secrétariat général et le Procureur auraient dû constater cette situation à la réception du courrier et ainsi prévenir le Conseil d'administration de celui-ci. Le conseil d'appel en date du 24 novembre 2007 a annulé toutefois la proposition du CPD Liège transmise au Conseil d'Administration, en vue de suspendre M. Jean-Marie BROKAMP en tant qu'évaluateur d'arbitres jusqu'à la fin de cette saison 2007-2008
- Ce qui a pour conséquence que la décision du conseil d'administration n'a plus d'assise.
- Compte tenu des faits graves qui sont reprochés à l'intéressé, que les fonctions qui lui sont confiées par l'AWBB requièrent un comportement irréprochable, le conseil d'administration décide à l'unanimité de ne reprendre monsieur Bramp comme visionneur jusqu'à la fin de la saison.

2.4. Composition des départements :

- M Thiry a reçu l'accord de la délégation des parlementaires de la province de Namur sur la candidature de Mr Prinsen en qualité de membre du département entraîneurs.

2.5. Convention avec BRA :

- La VBL a communiqué son accord sur le tarif des indemnités d'arbitrage
- Une réunion pour l'examen du volet qualitatif de la convention est fixée le 10 janvier 2008 à 18 h.

2.6. Courrier de Mr Bruno Averlant :

- Le Président lui transmettra un courrier en réponse au sien.

2.7. Demande d'un cours décentralisé dans un club d'Eupen :

- M. Thiry a renvoyé un mail de réponse au club lui assurant du suivi qui sera donné à la demande.
- Compte tenu de la répartition des compétences, L'Adeps au travers de G Guillaume se chargera du suivi.
- Le Directeur technique informera le Conseil d'administration du suivi assuré par l'Adeps.

2.8. Département Jeunes

- J. Nivarlet informe le Conseil d'administration que le représentant de la province du Luxembourg, Mr. Flohimont a repris contact avec lui. Le département est dès lors complet.

3. Exercice des fonctions judiciaires du conseil d'administration

3.1. Recours en grâce déposé par Mr Ducoulombier

- Lors de la séance du 17 septembre 2007, le conseil d'administration avait décidé de ne pas se prononcer sur le recours en grâce déposé par Mr Ducoulombier compte tenu du fait qu'une nouvelle procédure pénale avait été initiée en mars 2007 et qu'elle était toujours en cours.
- Un courrier du conseil du joueur a informé l'AWBB que le procureur du Roi de Tournai a classé le dossier sans suite.
- Sollicité pour donner son avis, le Conseil d'appel a émis un avis défavorable sur le recours en grâce.
- Compte tenu de la gravité des faits mais également de la clôture du dossier pénal et des témoignages de notoriété présentés par le membre, le Conseil d'Administration décide de ramener l'échéance de la sanction du 14 octobre au 1^{er} juillet 2008.

3.2. Demande de recours en grâce introduit par Mr Albert Philippe Coco Moi Boloki Babinyanga Bobote

- Sur la base des informations reçues du Conseil Régional de Discipline, il est décidé d'investiguer du côté de la VBL (ledit joueur se serait affilié à la VBL) avant de se prononcer sur le recours en grâce.

4. Exercice des fonctions administratives du conseil d'administration

4.1. Convention de mise à disposition des panneaux du Summer Tour aux comités provinciaux.

- Un différend oppose le Secrétaire Général à un membre du Comité Provincial du Luxembourg relatif à la mise à disposition des panneaux du Summer Tour.
- Ceux-ci n'ont été utilisés que par le BC Libramont.
- Aucun cadre, aucune modalité n'a été définie et le Secrétaire général rappelle que ces panneaux ont été acquis prioritairement pour toutes les activités de promotion de l'AWBB.
- Ils ont été gérés en bon père de famille depuis 5 ans.
- Ainsi, le seul souci réside dans le risque par le prêt de ce matériel de voir celui-ci se détériorer rapidement car sans contrôle.
- Il rappelle aussi que le matériel avait initialement été demandé par le club de Libramont puis ensuite par le Comité Provincial du Luxembourg et que c'est de ce fait que la gratuité a été accordée.
- Il rappelle que par le passé d'autres clubs ont pu bénéficier du prêt de ces panneaux moyennant l'acquittement d'une location ainsi que d'une caution.
- Le conseil d'administration accepte, à l'unanimité, la proposition du président suivant laquelle, des panneaux peuvent être mis gratuitement à disposition des comités provinciaux moyennant la signature d'une convention contenant toutes les garanties en la matière.
- Le Secrétaire général est mandaté par le Conseil d'administration de rédiger ladite convention de prêt de matériel avec le CP du Luxembourg pour le 31 décembre 2007, convention qui pourra être étendue aux autres Provinces.
- Il présentera le point à l'occasion de la prochaine réunion du département « relations CP- CA ».

4.3. Principe d'une réunion par conférence téléphonique le samedi qui précède le Conseil D'Administration :

- Le Président présente la possibilité de travailler par télé conférence via le logiciel Skype.
- Cette option permettra le traitement de points de l'ordre du jour qui n'entraîne aucun débat.
- Il propose de faire un essai de réunion par communication téléphonique à partir de janvier 2008
- Le Conseil d'administration marque son accord sur le principe.

Les modalités pratiques sont les suivantes :

Tout le monde doit se connecter sur skype.

Un mode d'emploi sera envoyé par Sébastien Dufour à chacun des administrateurs

Une première tentative sera lancée le samedi 19 janvier 2007 de 11 à 12h.

5. Bilan de l'assemblée générale du 24 novembre 2007

5.1. Bilan de l'assemblée générale

- Il faut noter que le résultat de la tenue de l'assemblée générale est le fruit de l'excellent travail préparatoire des différentes instances concernées (commission législative, commission financière, conseil d'administration).

5.2. Suivi des décisions prises par l'assemblée générale

- Le TTA a été publié dans les délais.
- Le toilettage des statuts est en cours au niveau de la commission législative.
- Il faut préparer une réponse dans les meilleurs délais aux questions qui sont restées en suspens en matière de compétition.

6. Rétroplanning pour la préparation de l'assemblée du 15 mars 2008

6.1. Planning :

- 16/01/08 : Commission Législative (avec 1er examen des propositions de modifications aux Statuts)
- 21/01/08 : Conseil d'Administration : examen des premières propositions de modifications proposées par les membres du Conseil d'Administration
- 13/02/08 Commission Législative : examens des motivations, impacts budgétaires et concordances entre propositions des différentes provinces)
- 14/02/08 Dépôt de toutes les modifications au Secrétariat Général.
- 18/02/08 Rédaction de l'ordre du jour définitif de l'Assemblée Générale par le CDA. Envoi et publication l'ordre du jour définitif de l'Assemblée Générale.

6.2. Méthode de travail pour le dépôt des propositions de modifications statutaires du Conseil d'Administration

- Les avant projets de modifications statutaires doivent être transmis pour le 15 janvier 2008 au plus tard.

6.3. Proposition de modification de l'article PF 16

- Le trésorier général propose de revoir les modalités d'application du PF 16 à la lumière des nouvelles normes en vigueur en matière de gestion comptable des Provinces.
- Une première lecture est commentée en cours de réunion.

7. Rapport du trésorier général

7.1. Liste des clubs en défaut à la date du 17 décembre 2007

- Le Trésorier général communique la situation du paiement de la dernière facture par les clubs.
- Le Président rappelle que l'ancien règlement reste toujours d'application.

7.2. T.T.A. au 1^{er} janvier 2008

- La publication du nouveau TTA sera mise sur le site et transmise via la newsletter de vendredi prochain.

8. Rapport des différents départements

8.1. Département Arbitres

8.1.1 Montée/descente Ethias - FRBB -AWBB :

- J Monsieur commente la réunion qui s'est tenue avec le seul représentant de l' Ethias league (F. Adams).
- Il explique que la league souhaite pouvoir choisir le montant de la division 2 vers la 1^{ère} nationale.
- Dans l'attente d'un texte prévu au niveau de l'autonomie de la BLB, la prise de position sera effectuée lors du prochain conseil d'administration. (uniquement le point concernant la montée vers la DI messieurs).

8.1.2.Montée et descente entre nationale 2 et nationale 3

- Descente vers la nationale 3 : minimum 3 arbitres
- Montée vers la nationale 2 : minimum 3 arbitres
- Le but est d'arriver à 21 arbitres en nationale 2.

8.1.3. Montée et descente entre nat. 3 et régionale

- Descente vers la régionale : minimum 2 arbitres de chaque ligue
- Montée vers la nat. 3 : minimum 2 arbitres de chaque ligue ;
- Le but est d'arriver à 42 arbitres en nat. 3 : 21AWBB et 21 VBL.

8.2. Département Sport de haut niveau

8.2.1. Situation du Centre de Formation

- J Ringlet commente la situation (37 élèves encore au centre de formation) : une fille a quitté le Centre.
- Ce départ a entraîné la rédaction d'un article dans une édition régionale d'un quotidien.
- Une réponse a pu être donnée via un nouvel article et la visite du Journaliste au centre de formation.

8.2.2. Personnel

- Le point a été évoqué lors de la réunion du bureau.
- J Ringlet explique que l'ambiance au sein du personnel du centre de formation est un peu soucieuse suite aux négociations des nouveaux contrats en cours.
- Le président retrace la situation à la lumière des dispositions du nouveau décret qui régira le sport à partir du 1^{er} janvier 2008.

8.2.3. Equipes du Centre de Formation :

- J Ringlet souhaite que l'on mette rapidement au point les modifications statutaires qui concernent l'inscription des équipes du centre de formation en compétition officielle.
- J Ringlet évoque un incident survenu lors d'une réunion des parlementaires de la Province de Namur (critiques ouvertes au niveau du fonctionnement).

8.2.4. Direction Technique

- J Ringlet demande que l'on soit attentif à la charge de travail demandé au Directeur technique

8.2.5. Recrutement de joueurs/joueuses pour le Centre de Formation

- J Ringlet souhaiterait pouvoir recruter de nouveaux joueurs pour venir s'inscrire au centre de formation.
- Il souhaiterait que l'on soit plus attractif et dynamique dans la démarche d'invitation au centre de formation.

8.3. Département Compétition

8.3.1. Proposition de refonte de la compétition régionale Messieurs

- A Kaison présente sa formule de réforme de championnat.
- Il souhaite assurer une meilleure représentativité de l'AWBB
- Ainsi l'on augmente le niveau de la compétition
- Cela permet d'assurer une meilleure préparation des équipes pour la division 3 nationale.
- Cette formule permettrait une meilleure intégration des équipes provinciales vers le niveau régional.
- La structure s'orchestrera sur une division 1 régionale et deux divisions 2 régionales composées de chacune 14 équipes.

Le timing qu'il souhaiterait adopter est le suivant :

- saison 2007 - 2008 : information aux clubs
- Saison 2008 2009 : saison de transition
- Saison 2009 2010 : début de la nouvelle formule.
- Le conseil d'administration adhère au projet proposé par A Kaison (la formulation de la priorité des montées sera toutefois revue).

8.4. Département Entraîneurs

8.4.1. Demande de collaboration de la Ville de Mouscron

- Il est demandé de proposer qu'un membre de la direction technique puisse établir un rapport de la faisabilité de la collaboration.
- Le Conseil d'administration marque son accord à l'unanimité sur le principe d'une collaboration.
- R. Obsomer propose qu'un rapport plus global soit établi par Province avec les diverses possibilités de collaboration.
- R. Obsomer est chargé de présenter les grandes lignes de collaboration pour le conseil du 21 Janvier 2008.

9 Rapports des différentes instances de l'AWBB

- Aucune remarque particulière à signaler pour les rapports des différentes instances.

10. Concertation AWBB -VBL

10.1 Rapport de la réunion du 6 décembre 2007

- Le document est parcouru rapidement par le Conseil d'administration.

11. Nouvelles de la FRBB

11.1. Réponses aux questions posées par l'AWBB

- Le Président commente les points suivants qu'il a mis à l'ordre du jour de la dernière réunion de la FRBB et les réponses qu'il a reçues :
 1. Autonomie de la BLB
 2. Statut des arbitres évoluant au sein de l'ETHIAS LEAGUE
 3. Commissaires de l'ETHIAS LEAGUE
 4. Département de l'ETHIAS LEAGUE
 5. L'avenir de la Coupe de Belgique
 6. Dénomination de la compétition en division 2 nationale
 7. Relations FRBB - FIBA
 8. Courrier de W . De Koning
 9. Organisation de CE 2009 et/ou 2011
 10. Problèmes DEXIA et mutation d'une joueuse de moins de 18 ans

11.2. Position de principe sur la gestion future du BNT Messieurs :

Le Président informe le Conseil d'Administration de l'évaluation du BNT Messieurs et des développements futurs possibles :

- Le manager du BNT dévoile le fait qu'il n'est pas impossible qu'il y ait une convention qui mette dans le giron de la BLB, la gestion de l'équipe nationale.
- Il y a dès lors lieu de voir ce que l'on peut entrevoir dans l'hypothèse d'une option qui serait celle comme quoi la gestion du BNT futur serait confiée à la BLB.
- Le Conseil d'administration restera attentif à la négociation en cours et défendra au mieux les intérêts de l'AWBB.

12. Prochaines activités

12.1. Week-end Cadres

- J Ringlet sera present durant tout le WE.
- Tout le programme est publié sur le site de l'AWBB.

12.2. Christmas Basket du 24 au 29 décembre 2007 :

13. Divers

13.1. J Ringlet : demande les dates du deuxième tour en division 1 dames :

13.2. J Monsieur : demande si l'on peut désigner des arbitres locaux (de la province concernée) en championnat régional

13.3. J Nivarlet relate les questions posées par rapport au fonctionnement de la fédération lors de la réunion des parlementaires de Namur au niveau de la Province

13.4. La Province de Namur se tracasse par rapport au mode de visionnement des jeunes.

13.5. A De Leener a eu une réaction par rapport à la non sélection des joueurs et la manière de communiquer cette non sélection.

13.6. J Nivarlet évoque le: courriel de Ph Denotte concernant les remboursements des cars qui n'auraient pas été effectué.

13.7. J Nivarlet : relate toujours la demande de la Province de Liège pour qu'une avance soit effectuée pour l'organisation des JRJ.

13.8. M. Collard évoque la: répartition du solde du fonds des jeunes : 50 € par équipe de jeune. Cette décision n'était pas reprise dans le procès verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2007.

13.9. Le Président évoque le dossier de l'arbitre liégeois agressé par un supporter lors d'une rencontre. Une interdiction de salle sera recommandée à tous les clubs de la Province de Liège pour cette personne.

13.10. Un nouvel acte à caractère raciste est à déplorer à l'égard du club de Saint Vith : compte tenu du fait qu'aucun rapport n'est rentré à la fédération un courrier sera transmis au club de Harimalia et un délégué de la fédération sera envoyé pour assister au match retour.

13.11. Échéance pour les prochaines cartes de membres : le point sera évoqué lors du prochain Conseil D'Administration.

14. Relevé des actions du plan 2008 - 2010

14.1. Objectif formation des clubs :

- Le Conseil d'administration fixe la date au 30 juin 2009 pour l'obligation de tous les clubs à être structuré sous forme d'ASBL.
- L'information aux clubs s'effectuera à partir de janvier 2008.

14.2. Objectif formation des dirigeants

- Un nombre impressionnant de changement de secrétaire de club fait que la mobilité est importante et que des formations à leur attention sont nécessaires.

14.3. Objectif championnats régionaux

- Le projet de A. Kaison a été présenté durant le Conseil d'administration

13.4. Objectif TTA :

- Il est proposé de procéder au toilettage du TTA.

13.5. Promotion de l'arbitrage : voir la mise sur pied d'un projet pour l'arbitrage.

- L'objectif est de calquer le niveau de formation des arbitres sur le système de formation des entraîneurs (par niveau)

13.6. Objectif licence collective

Le conseil examinera la possibilité de revoir les montants de la licence collective

Yvan Slangen

Secrétaire général

Jean-Pierre Delchef

Président